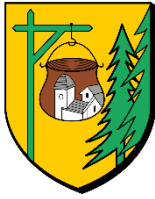


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailles-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20190506\_04

### Séance du 6 mai 2019

#### Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 15

Date de la convocation :  
29 avril 2019

Date d'affichage :  
13 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Était absent excusé : Joël ALPY (procuration donnée à Pascale DUSSOUILLEZ).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

---

#### Objet : Attribution des travaux d'entretien en forêt

Mme l'adjointe au Maire en charge de la forêt présente les offres reçues pour la réalisation des travaux d'entretien dans la forêt communale en 2019 :

- ONF Travaux forestiers : 23 832,50 € pour les parcelles 2, 20 et 21
- Coulet Éric : 23 461,00 € pour les parcelles 2, 20 et 21
- Vernerey forêt : offre incomplète (17 050,00 € pour les parcelles 2 et 20)
- Griffond Yann : offre incomplète (6 500,00 € pour la parcelle 2)

Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise la moins-disante, c'est-à-dire Éric COULET pour un montant de 23 461 € TTC.

La Commune se chargera du suivi et du contrôle des travaux, en insistant auprès du prestataire pour une intensité de dégagement moindre qu'en 2017, compte tenu des observations qui avaient été transmises *a posteriori* par l'ONF.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette", written over a horizontal line.

Florent SERRETTE